

Le sentier des Jésuites ou lorsque la réalité confronte l'imaginaire

Essai de synthèse archéologique, écologique, géographique et ethnologique

par Érik Langevin, PhD, Université du Québec à Chicoutimi

Introduction

En 1970, Victor Tremblay publiait dans la revue *Saguenayensia*, dont la thématique portait pour l'essentiel sur les voies de communication, un court article dans lequel il affirmait que :

L'ouverture de la première voie de communication par terre avec la ville de Québec fut provoquée par l'établissement d'une ferme au bord du lac Saint-Jean[...], installée par les Jésuites à l'embouchure de la rivière Métabetchouane[...] pour le soutien des missionnaires et des indiens [sic]. (Tremblay, 1970, p. 109)

Ce paragraphe sème à lui seul les germes d'une série de polémiques parmi lesquelles l'existence même et l'origine de cette route seront abordées dans les pages qui suivent. Or, avant de faire l'énumération et de s'étendre sur lesdites polémiques, il convient de mentionner que l'auteur ne fait que rarement mention des sources qui lui permettent de déterminer du moment de la mise en place de cette voie de communication, de l'existence d'une ferme au bord du lac Saint-Jean et du fait que ladite ferme et son cheptel auraient contribué au soutien de membres des Premières Nations. En fait, les principales sources historiques de l'auteur se trouvent sur les cartes du père Laure (1731-1733)¹, dans des extraits du Second registre de Tadoussac (Larouche, 1972), d'un mémoire mystérieux auquel aurait eu accès l'historien Damase Potvin, des rapports d'explorateurs du Saguenay en 1828 (Centre d'études et de recherches historiques du Saguenay [CERHS], 1968 et 1968a) et de Thomas-Edmond Giroux, l'auteur d'un volume (1977) justement consacré à cette thématique et sur lequel nous reviendrons. Bref, Victor Tremblay, loin de créer le mythe, ne fit qu'en perpétuer l'existence avec, il faut le dire, un peu plus d'emphase que ceux qui l'avaient précédé. Quoique...

En effet, alors que depuis le XIX^e siècle l'existence de ce sentier n'avait fait l'objet que de quelques mots au détour d'une phrase, l'année 1970, il y a de cela un peu plus de 50 ans, marque un nouveau départ. Dès lors, l'existence ou la non-existence de ce chemin devient un sujet en soi. C'est ainsi que des ouvrages et articles dont le sujet principal plaidait en faveur ou en défaveur de l'existence du « Sentier des Jésuites » entre Québec et Métabetchouan au Lac-Saint-Jean, tel que décrit par Giroux (1977), se multiplient depuis ce temps. En parallèle de ces articles cherchant à trier le bon grain de l'ivraie se trouvent à l'occasion des parutions dans des journaux rappelant l'existence de ce sentier qui, le temps aidant, en est venu à être localisé avec une relative précision sur les cartes (Lefebvre, 2008) et dont la Sépaq rappelle l'existence dans sa publicité². En fait, au moment même de terminer ce bref texte, paraissait dans le journal *Le Quotidien de Saguenay* un article dans lequel on mentionnait le

1 Mentionnons que ces cartes furent constituées une trentaine d'années après la fermeture de la Mission de Métabetchouan au tout début du XVIII^e siècle. (Tremblay, 2012)

2 https://www.sepaq.com/blogue/sentiers-points-vue-spectaculaires.dot?language_id=2

départ d'une expédition hivernale entre le lac Saint-Jean et Québec, via le fameux sentier millénaire emprunté par les Premières Nations et les Jésuites (*Le Quotidien*, 11 janvier 2021 : « Traverser un sentier millénaire entre Québec et le Lac-Saint-Jean »).

Aucune nouvelle source historique ne s'étant ajoutée aux *Relations des Jésuites*, aux *Registres de Tadoussac*, aux témoignages des employés des postes ou aux autres officiels européens, on peut penser qu'un texte dont l'assise reposerait avant tout sur la description et l'interprétation des mêmes sources historiques limitées ne jetterait aucun éclairage nouveau à la polémique (Bouchard, 1994, 2000 et 2000a; Giroux, 1977; Langevin, 1995 et 2000; Leblanc, 1991, 1995, 1995a et 2000; Tremblay, 1970, 1970a et 1978). D'autant que les dernières publications traitant du sujet ont proposé des approches originales sortant de la littérature traditionnelle sur ce sujet (Histoire Plurielle, 2007; Lefebvre, 2008).

Pourquoi dès lors revenir sur ce sujet maintes fois abordé et sur lequel les opinions sont très polarisées? En fait, jusqu'à maintenant, outre un court texte que j'avais produit il y a une vingtaine d'années, tous les ouvrages qui ont abordé la question de l'existence ou de la non-existence de ce « chemin, sentier ou sente » l'ont été sous l'optique historique (écrite ou orale). Afin de relancer et de contribuer à cette discussion au sujet de l'existence d'un « chemin » de Québec vers le lac Saint-Jean au XVII^e siècle, je propose de le considérer plutôt à travers un prisme multidisciplinaire qui met en valeur une analyse géographique, par l'étude des bassins versants; archéologique, par un regard sur les recherches archéologiques (tableau 1); ainsi qu'écologique et biologique, par un examen des conditions météorologiques hivernales et des capacités éventuelles d'un cheptel à se déplacer sur un territoire moutonné, parfois escarpé et où ne se trouve aucune infrastructure permettant de se réfugier.

Bassins versants, axes de circulation et connaissances archéologiques

Selon Thomas Giroux (1977) et les autres partisans de l'existence du « Sentier des Jésuites », celui-ci passait, du nord vers le sud, du poste de traite situé à la confluence de la rivière Métabetchouane et du lac Saint-Jean, le long de la rivière Métabetchouane, vers la rivière aux Écorces, puis de la Pikauba, du lac Jacques-Cartier, pour par la suite descendre la rivière du même nom jusqu'à la rivière Saint-Charles et atteindre le lac Saint-Charles avant d'arriver à destination à Québec.

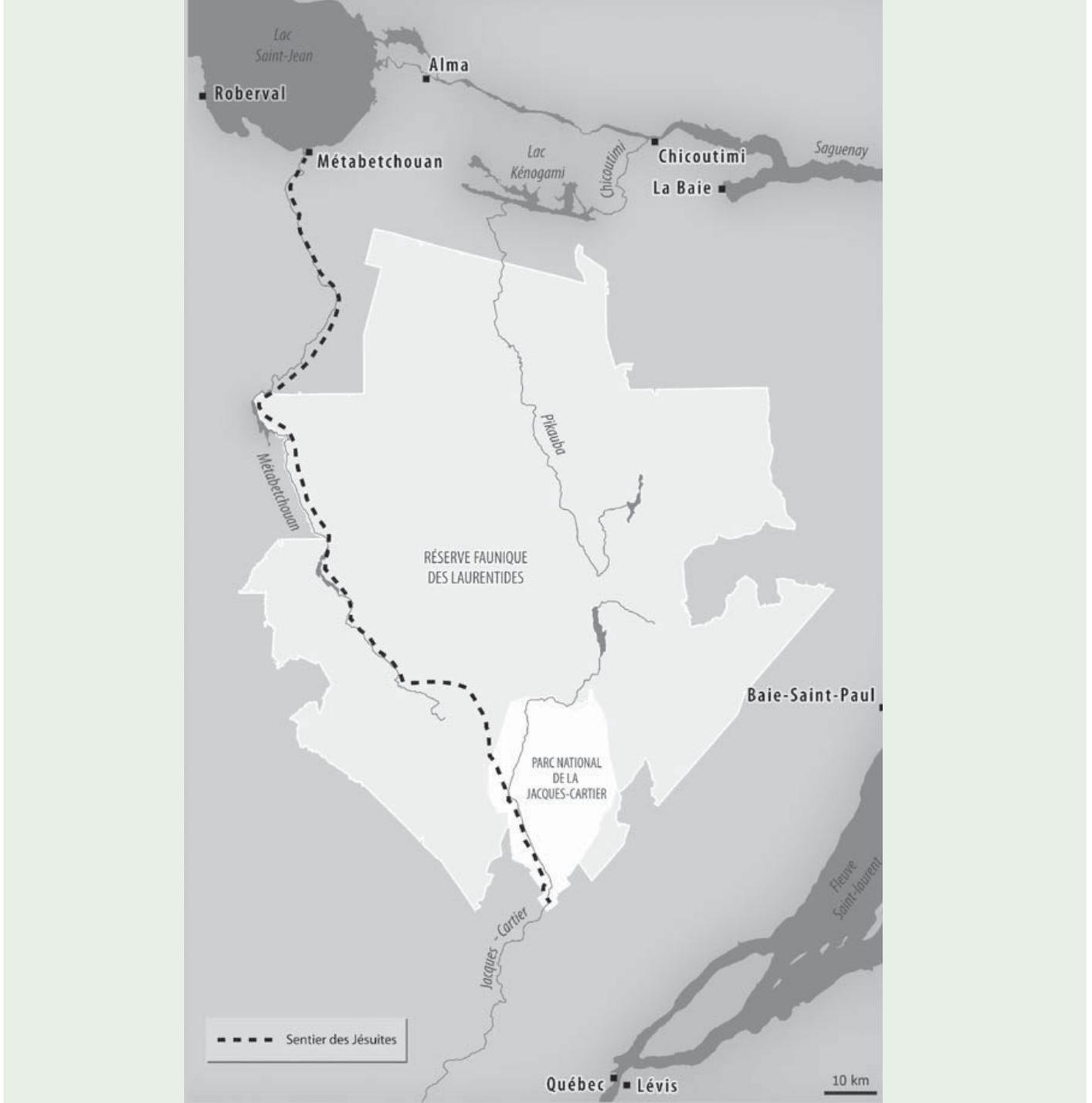
Examinons les principales caractéristiques géographiques et archéologiques de chacun de ces bassins ou sous-bassins, tout en gardant en tête que, selon Victor Tremblay (1970), Thomas Giroux (1977) et Louis Lefebvre (2008), c'est en hiver que le Sentier des Jésuites trouvait toute son utilité (figure 1).

Rivière Métabetchouane (Metabeki8an)

La rivière Métabetchouane est le plus important affluent méridional du lac Saint-Jean. Quoique son flux ne se compare aucunement à celui des affluents septentrionaux

Tableau 1 : Interventions archéologiques à proximité immédiate du corridor à l'étude

Interventions/Analyses	Nature de l'intervention	Promoteur	Site
Agin 1991	Insp. Vis./Sond.	MTQ	--
Arkéos 2000	Insp. Vis./Sond.	Hydro-Québec	--
Aubut-Robitaille et Langevin 2009	Fouilles	MTQ	ChEt-2
Cerane 1994	Surveillance	Hydro-Québec	--
Chrétien 2001	Insp. Vis./Sond.	Conseil des Hurons	CfEu-6
Chrétien 2002	Sondages	Conseil des Hurons	--
Chrétien 2003	Étude de potentiel	MTQ	--
Chrétien et al. 2004	Insp. Vis./Sond.	Lab. Exp. Québec	--
Chrétien et Plourde 2007	Insp. Vis./Sond.	APEL/Québec/MCCQ	CfEu-6, 28 à 32
Côté et Langevin 2008	Fouilles	MTQ	ChEt-1
Ethnoscop 1992	Surveillance	Hydro-Québec	--
Ethnoscop 1993	Surveillance	Hydro-Québec	--
Ethnoscop 2006	Insp. Vis./Sond.	MTQ	--
Ethnoscop 2006f	Insp. Vis./Sond.	MTQ	--
Ethnoscop 2008	Insp. Vis./Sond.	MTQ	--
Ethnoscop 2012	Insp. Vis./Sond.	MTQ	--
Gadbois et Langevin 2013	Sondages	Claveau et fils	DcEx-1
Laliberté 1984	Insp. Vis./Sond.	MCCQ	DcEx-1 à 7
Laliberté 1986	Fouilles	Alcan	DcEx-1
Laliberté 1987	Fouilles	Alcan	DcEx-1
Laliberté 1993	Insp. Vis./Sond.	MTQ	--
Laliberté et Lapointe 1985	Insp. Vis./Sond.	MCCQ	DcEx-1 à 7
Laliberté et Moreau 1988	Fouilles	UQAC/MCCQ	DcEx-1
Laliberté et Moreau 1988a	Fouilles	UQAC/MCCQ	DcEx-1
Langevin 2005	Insp. Vis./Sond.	MTQ	ChEt-1
Langevin 2008	Insp. Vis./Sond.	MTQ	--
Langevin 2008a	Fouilles	MTQ	CiEt-1
Langevin 2012	Étude de potentiel	Hydro-Québec	--
Langevin 2015	Doctorat	Thèse de doctorat	DcEx-1 et autres
Langevin et Girard 2007	Insp. Vis./Sond.	MTQ	--
Langevin et al. 2001	Étude de potentiel	Hydro-Québec	--
Langevin et al. 2001	Insp. Vis./Sond.	Hydro-Québec	DaEu-01, DbEu-01
Langevin et Fortin 2000	Fouilles	UQAC	DcEx-1
Langevin et al. 2004	Étude de potentiel	MTQ	--
Langevin et al. 2005	Insp. Vis./Sond.	MTQ	--
Patrimoine Experts 2003	Insp. Vis./Sond.	MTQ	CgEt-1
Pintal 2002	Insp. Vis./Sond.	MTQ	--
Pintal 2003	Insp. Vis./Sond.	MTQ	--
Pintal 2006	Insp. Vis./Sond.	MTQ	--
Pintal 2010	Insp. Vis./Sond.	Ville de Québec	--
Plourde et Bain 2008	Sond./Fouilles	CELAT/Québec/MCCF	--
Plourde et Bain 2009	Fouilles	CELAT/Québec/MCCF	CfEu-06, 28
Plourde et Bain 2010	Fouilles	CELAT/Québec/MCCF	CfEu-28, 31
Plourde et Chrétien 2007	Insp. Vis./Sond.	Conseil des Hurons	CfEu-31
Rousseau 1986	Insp. Vis./Sond.	MLCP	--
Simard 1970	Inspect. Visuelle	Personnel	CjEt-1 et 3
Simard 1970a	Fouilles	SAS	DcEx-1
Transit Analyse 1993	Insp. Vis./Sond.	MTQ	--
Tremblay et Langevin, n-d	Fouilles (2001)	UQAC	DcEx-1
Tremblay et Langevin, n-d	Fouilles (2002)	UQAC	DcEx-1
Tremblay 2012	Maîtrise	Mémoire de maîtrise	DcEx-1



Le sentier des Jésuites selon T.-E. Giroux (1977) et L. Lefebvre (2008). Crédit : Laboratoire de cartographie et CIEQ, Université Laval.

(Ashuapmouchouan, Mistassini et Péribonka), elle n'en draine pas moins plusieurs milliers de kilomètres carrés. Sur son cours d'une longueur de 165 kilomètres, elle coule violemment à travers des rives tantôt basses, tantôt escarpées.

Le bassin de la rivière Métabetchouane se situe dans la partie nord-ouest de la réserve faunique des Laurentides (ci-après RFL) et draine une superficie de 2326 km² (Conseil régional de développement du Saguenay–Lac-Saint-Jean-Chibougamau [CRDS], 1979; Fédération québécoise du canot et du kayak [FKCK], 1999).

De façon générale, le bassin de la rivière Métabetchouane se retrouve dans les moyennes Laurentides. Le relief se compose surtout de plateaux et occasionnellement de corniches.

Les rives de la rivière Métabetchouane deviennent de plus en plus abruptes en direction nord (dénivellation de 60 mètres), surtout du côté ouest. La rivière s'élargit ensuite sur une distance de plus de cinq kilomètres pour former le lac Long. Un deuxième élargissement de la rivière Métabetchouane prend le nom de lac Métabetchouane. Ce lac, d'une superficie approximative de 9,7 km², est long et étroit sans être encaissé. Le relief y est toujours plat et caractéristique des plateaux des moyennes Laurentides.

Même si elle est souvent difficile de navigation, il semble que la rivière Métabetchouane ait constitué un axe de circulation vers l'intérieur des terres, comme en témoignent les nombreux sites archéologiques découverts sur les berges du lac Métabetchouane (Fortin, 1970; Langevin, 2015) (figure 2). Depuis la rivière Métabetchouane, il était possible de passer à la rivière Jacques-Cartier, via le lac Henri-Mercier. De petits ruisseaux font le lien entre ce lac, dont la décharge se jette directement dans la branche nord-ouest de la Jacques-Cartier, et la rivière Métabetchouane, sur une distance d'environ trois kilomètres. À peu près au même endroit, via une série de petits lacs, il était facile d'avoir accès au lac Croche qui se jette dans le lac Batiscan, d'où émerge la rivière aux Éclairs, important affluent de la rivière Batiscan. Par ailleurs, sur son cours moyen supérieur, la rivière Métabetchouane passe à moins de deux kilomètres du lac Kiskissink qui se jette dans le lac Bostonnais, dont la décharge alimente le Saint-Maurice. En aval, la rivière passe encore à quelques kilomètres du lac Belle-Rivière et de la rivière aux Écorces. La rivière Métabetchouane représenterait donc d'un point de vue théorique un lien intéressant entre les régions du Lac-Saint-Jean et de Québec.

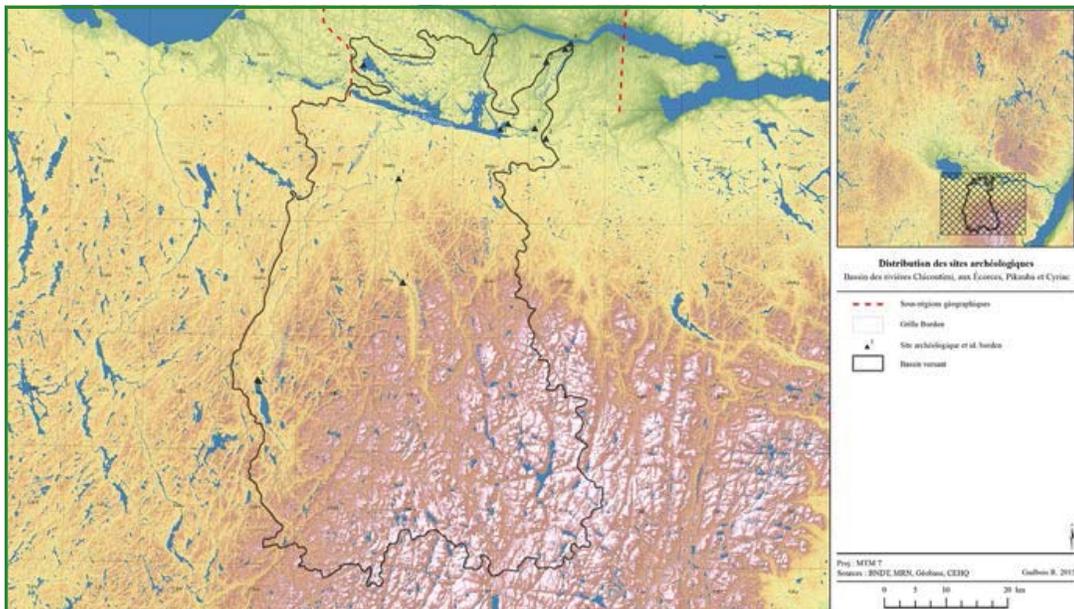


Figure 2 - Distribution des sites archéologiques, bassins des rivières Chicoutimi, aux Écorces, Pikauba et Cyriac.

À ce jour, 25 sites archéologiques ont été répertoriés sur le cours moyen de la rivière et neuf sur son cours inférieur (tableaux 2 et 3). Le seul inventaire systématique à avoir été entrepris sur cette rivière le fut à son embouchure. Toutes les autres découvertes relèvent d'observations ponctuelles effectuées au cours des années 1960.

Tableau 2 : Sites archéologiques du bassin inférieur de la rivière Métabetchouane.

Code Borden	Feuillet 1 : 50 000	Plan d'eau	Type d'intervention	Chronologie	Référence liée à la dernière intervention	No. ISAQ
DcEx-1	22 D/5	Riv. Métabetchouane	Fouilles	Hist/Préhist	Langevin <i>et al.</i> 2001b	216
DcEx-2	22 D/5	Riv. Métabetchouane	Insp. Visuelle/Sondages	Hist/Préhist	Laliberté et Lapointe 1985	217
DcEx-3	22 D/5	Riv. Métabetchouane	Insp. Visuelle/Sondages	Hist/Préhist	Langevin <i>et al.</i> 1996	218
DcEx-4	22 D/5	Riv. Métabetchouane	Insp. Visuelle	Hist/Préhist	Fortin 1973a	219
DcEx-5	22 D/5	Riv. Métabetchouane	Insp. Visuelle/Sondages	Hist/Préhist	Quesnel 1990	1472
DcEx-6	22 D/5	Riv. Métabetchouane	Insp. Visuelle/Sondages	Hist/Préhist	Arkéos 1990	1473
DcEx-7	22 D/5	Riv. Métabetchouane	Insp. Visuelle/Sondages	Paléohistorique	Langevin & Beaulieu 1995	1727
DcEx-8	22 D/5	Riv. Métabetchouane	Insp. Visuelle/Sondages	Historique	Quesnel 1990	4382
DcEx-9	22 D/5	Riv. Métabetchouane	Insp. Visuelle	Hist/Préhist	Langevin & Girard 1996	4665

Tableau 3 : Sites archéologiques du bassin supérieur de la rivière Métabetchouane.

Code Borden	Feuillet 1 : 50 000	Plan d'eau	Type d'intervention	Chronologie	Référence liée à la dernière intervention	No. ISAQ
DaEx-1	22 D/4	Riv. Métabetchouane	Insp. Visuelle	Hist/Préhist	Fortin 1970	179
DaEx-2	22 D/4	Riv. Métabetchouane	Insp. Visuelle	Hist/Préhist	Fortin 1970	180
DaEx-3	22 D/5	Riv. Métabetchouane	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Fortin 1970	181
DaEx-4	22 D/4	Riv. Métabetchouane	Insp. Visuelle	Hist/Préhist	Fortin 1970	182
DaEx-5	22 D/4	Riv. Métabetchouane	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Fortin 1970	183
DaEx-6	22 D/4	Riv. Métabetchouane	Insp. Visuelle	Hist/Préhist	Fortin 1970	184
DaEx-7	22 D/4	Riv. Métabetchouane	Insp. Visuelle	Hist/Préhist	Fortin 1970	185
DaEx-8	22 D/4	Riv. Métabetchouane	Insp. Visuelle	Hist/Préhist	Fortin 1970	186
DbEx-1	22 D/4	Riv. Métabetchouane	Insp. Visuelle	Hist/Préhist	Fortin 1970	176
DbEx-2	22 D/4	Riv. Métabetchouane	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Fortin 1970	177
DbEx-3	22 D/4	Riv. Métabetchouane	Insp. Visuelle	Hist/Préhist	Fortin 1970	178
CIFa-3	31 P/16	Lac Métabetchouane	Insp. Visuelle	Hist/Préhist	Fortin 1970	220
CIFa-4	31 P/16	Lac Métabetchouane	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Fortin 1970	221
CIFa-5	31 P/16	Lac Métabetchouane	Insp. Visuelle	Hist/Préhist	Fortin 1970	222
CIFa-6	31 P/16	Lac Métabetchouane	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Fortin 1970	223
CIFa-7	31 P/16	Lac Métabetchouane	Insp. Visuelle	Hist/Préhist	Fortin 1970	224
CIFa-8	31 P/16	Lac Métabetchouane	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Fortin 1971	225
CIFa-9	31 P/16	Lac Métabetchouane	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Fortin 1971	226

Tableau 3 (suite) : Sites archéologiques du bassin supérieur de la rivière Métabetchouane.

Code Borden	Feuillet 1 : 50 000	Plan d'eau	Type d'intervention	Chronologie	Référence liée à la dernière intervention	No. ISAQ
ClFa-10	31 P/16	Lac Métabetchouane	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Fortin 1971	227
ClFa-11	31 P/16	Lac Métabetchouane	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Fortin 1971	228
ClFa-12	31 P/16	Lac Métabetchouane	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Fortin 1971	229
ClFa-13	31 P/16	Lac Métabetchouane	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Fortin 1971	230
ClFa-14	31 P/16	Lac Métabetchouane	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Fortin 1971	231
ClFa-15	31 P/16	Lac Métabetchouane	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Fortin 1971	232
ClFa-16	31 P/16	Lac Métabetchouane	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Fortin 1971	233

Rivière aux Écorces (Upikaubau)

D'une longueur approximative de 113 kilomètres, cette rivière se jette dans la rivière Pikauba à moins de dix kilomètres du lac Kénogami. Encore une fois, il s'agit d'une rivière qui louvoie à travers les hauts sommets de la RFL, mais cette fois selon un axe nord-est. Son bassin versant est de 1311 km² et ses principales branches s'écoulent sur un parcours sinueux et souvent abrupt. Le lac aux Écorces est sans conteste le haut lieu de ce sous-bassin hydrographique. Seules les deux grèves sablonneuses situées de part et d'autre du lac auraient présenté un intérêt pour les populations anciennes (Simard, 1974b), le plan d'eau se trouvant encaissé entre de hauts sommets qui s'élèvent parfois jusqu'à 250 mètres.

Quelques interventions archéologiques ont été effectuées sur des portions du cours de cette rivière dans les années 1960 et 1970 par Fortin (1968a et 1972) et Simard (1974). Le premier aurait ainsi recueilli des éclats de quartz et des nucléus à proximité du pont qui enjambe la rivière sur la route 169, alors que le second est intervenu sur les rives du lac aux Écorces. Dans le cadre de la remise en état de la digue qui rehausse et maintient le niveau du lac à plus d'un mètre de son niveau naturel, Simard effectua en effet de nombreux sondages aux deux extrémités du lac et procéda à des inspections visuelles partout où la grève était apparente (Simard, 1974b). De cette intervention résulta la découverte de deux sites paléohistoriques (tableau 4).

Rivière Pikauba (Picopaohip8 ou Ouapikoupau)

Parmi toutes les rivières dont le cours supérieur pénètre dans la RFL, la rivière Pikauba est la plus connue du point de vue archéologique (figure 2). Dans le cadre des travaux de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami, le ministère des Richesses naturelles, par l'entremise d'Hydro-Québec, a commandé une étude de potentiel de cette rivière (Langevin *et al.*, 2004). Cette étude de potentiel fut suivie d'un inventaire par sondages manuels sur une importante section de son cours moyen (Langevin *et al.*, 2001 et 2001a).

Tableau 4 : Sites archéologiques du bassin de la rivière aux Écorces.

Code Borden	Feuille 1 : 50 000	Plan d'eau	Type d'intervention	Chronologie	Référence liée à la dernière intervention	No. ISAQ
CIW-1	21 M/13	Lac aux Écorces	Insp. Visuelle/Sondages	Préhistorique	Simard 1974b	440
CIW-2	21 M/13	Lac aux Écorces	Insp. Visuelle/Sondages	Préhistorique	Simard 1974b	Ind.

Le bassin versant de la rivière Pikauba, incluant ses principaux affluents (les rivières Apica, Pika, la Petite Pikauba et la rivière aux Écorces), est l'un des plus vastes de la réserve faunique des Laurentides avec 3497 km². Prenant leur source loin à l'intérieur des terres, cette rivière et ses affluents font le lien avec d'autres bassins hydrographiques qui coulent vers le sud ou l'est.

Tout comme ses principaux affluents que sont la rivière Petite Pikauba et la rivière aux Écorces, la rivière Pikauba jouit d'une navigabilité toute relative. Parce qu'elles drainent des territoires montagneux et suivent des vallées glaciaires, ces rivières sont parsemées de rapides difficiles à franchir (R IV), tout en étant parfois cernées par des berges escarpées. Malgré son importance, l'accessibilité difficile de la Pikauba a certainement dû contribuer à en limiter l'utilisation en tant que voie de transit entre le Saguenay et la région de Québec.

Le cours de la Pikauba est d'environ 165 kilomètres et s'écoule selon un axe irrégulier. Depuis le lac Pikauba, où elle prend sa source, la rivière serpente vers le sud pendant une vingtaine de kilomètres, avant d'emprunter un axe nord-ouest, pour finalement adopter le nord-nord-ouest durant l'essentiel des 60 kilomètres restants.

À ce jour, la rivière Pikauba pas plus que ses affluents n'ont vu leur cours être sensiblement modifié ou relevé par rapport à leur niveau initial. Leur aspect actuel correspond à peu près à ce qu'il était au cours des trois à cinq mille dernières années.

La première note ethnohistorique faisant référence à la rivière Pikauba, alors appelée Picopachipou, provient de l'arpenteur Joseph Henri Normandin (1732) qui avait reçu le mandat, par le Dauphin du roi de France, de délimiter le Domaine du Roy.

Dans la profondeur de cette anse il y a une rivière qui se nomme Picopachipou.
[] Elle a un demy arpent de large a son entrée, mais comme les François et sauvages [sic] disent et assurent que nous serions un mois avant que de pouvoir faire trois lieues dedans par la quantité de rapides et le mauvais chemin des portages que l'on fait nous font déterminer à aller en droiture. (Normandin, 1732, p.13)

Étant à la fin de cette dernière route nous n'avons pu monter plus avant parce qu'il est impossible à cause du peu d'eau qu'il y a, c'est pourquoi nous avons débarqué pour aller à pied le long du rapide, j'y ai été environ trois quarts de lieue et je dis qu'il est impossible de pouvoir monter pour le présent une pareille rivière parce que les eaux sont extraordinairement basses et que l'on ne pourrait autant de canots comme les sauvages [sic] pourraient en faire.

J'ai donc été contraint de m'en revenir peu satisfait de mon entreprise mais j'ai eu recours aux sauvages [sic] qui m'ont dit qu'effectivement cette rivière était très belle mais que dès son entrée il fallait faire un portage égal à celui de Métabetchanon et que quand même je l'aurais fait je n'en aurais pas été plus avancé parce que l'eau m'aurait manqué.

Que lorsque les eaux étaient hautes ils marchaient dans cette rivière pendant cinq jours et qu'ils la laissaient bien souvent à cause des rapides et qu'ils faisaient des portages de lacs en lacs et la rejoignaient enfin. Ils disent qu'elle va bien loin mais l'impossibilité de pouvoir y monter me fait résoudre à descendre. (Normandin, 1732, p. 111-112)

Il convient d'insister sur le fait que, lors de son exploration, Normandin était accompagné de guides des Premières Nations et que clairement, ceux-ci connaissaient le cours de la rivière, même s'ils la remontaient rarement en raison des difficultés rencontrées.

Des inventaires archéologiques ont été réalisés au cours des étés 2000 et 2001 (Langevin *et al.*, 2001 et 2001a) sur une partie des berges de la rivière Pikauba. Ceux-ci s'inscrivaient à l'intérieur d'un large mandat visant, dans un premier temps, à évaluer sur une base purement théorique le potentiel des berges de la rivière et du lac Kénogami.

Si des témoignages soulignent que le territoire où la rivière Pikauba prend sa source était connu et exploité par des gens des Premières Nations dont le point d'ancrage se situerait au nord de la RFL, les interventions archéologiques n'ont pas livré d'indices attestant l'utilisation de la rivière au cours de la paléohistoire (tableau 5). Seuls des pétroglyphes, non datés à ce jour, y ont été découverts (site DbEu-1) et toute interprétation en regard de leur concepteur ainsi que du moment de leur fabrication demeure hautement hypothétique (Arsenault, 2001). Ces pétroglyphes se trouvent à un endroit qui paraît stratégique, mais qui n'a livré aucun autre indice d'occupation, voire de passage (Langevin et Énard, 2003).

Rivière Petite Pikauba

Son cours d'environ 71 kilomètres est exclusivement associé à la RFL dont elle draine un territoire de 319 km². Elle prend naissance dans le lac Talbot, non loin du lac Pikauba.

Tableau 5 : Sites archéologiques du bassin de la rivière Pikauba.

Code Borden	Feuille 1 : 50 000	Plan d'eau	Type d'intervention	Chronologie	Référence liée à la dernière intervention	No. ISAQ
DaEu-1	22 D/3	Riv. Pikauba	Insp. Visuelle/Sondages	Historique	Langevin <i>et al.</i> 2001c	5121
DbEu-1	22 D/3	Riv. Pikauba	Insp. Visuelle/Sondages	Indéterminé	Langevin <i>et al.</i> 2001c	Ind.

Contrairement à la rivière Pikauba dont l'essentiel du cours suit un axe sud-nord assez direct quoique parfois sinueux, la rivière Petite Pikauba s'écoule lentement le long d'un axe nord-ouest jusqu'au moment où elle rejoint la rivière Pikauba.

Des sondages archéologiques ont été effectués sur ses berges à l'endroit où elle se jette dans la rivière Pikauba et ses berges ont été inventoriées sur les trois derniers kilomètres de son cours (Langevin *et al.*, 2001a). Aucun site n'a été répertorié et aucune donnée historique ne fait mention de son utilisation par des gens des Premières Nations.

Rivière Jacques-Cartier (Ishkuteu-Shipi)

Le bassin versant de la rivière Jacques-Cartier draine un territoire d'environ 2516 km², dont environ 1500 km² à l'intérieur de la RFL (y compris le parc de conservation de la Jacques- Cartier).

Longue de 126 kilomètres, la rivière Jacques-Cartier prend sa source au nord-est du lac du même nom, au centre de la RFL, et se jette, selon un axe sud-sud-ouest, dans le fleuve à la hauteur de la municipalité de Donnacona. Cette rivière ainsi que ses affluents forment un bassin versant extrêmement vaste qui permet théoriquement de passer du versant sud des Laurentides (basses terres du Saint-Laurent) vers le versant nord (basses terres du lac Saint-Jean). C'est ainsi que la source de la rivière Jacques-Cartier Nord-Ouest, en l'occurrence le lac Chapleau, se trouve à moins d'un kilomètre du bras est de la rivière Métabetchouane.

Outre la rivière Jacques-Cartier qui s'écoule sur sa partie centrale dans une imposante vallée glaciaire, les rivières Launière, de la Chute, Sautauriski et à l'Épaule constituent les principales composantes de ce bassin versant. Pour l'essentiel, ces affluents de la Jacques-Cartier, comme la Jacques-Cartier elle-même, ont un écoulement dont la vitesse est variable, généralement lent près de la source, plus ou moins accentué lorsqu'ils atteignent les contreforts des Laurentides, puis à nouveau lent et sinueux au moment de rejoindre les basses terres du Saint-Laurent. La remontée de ces rivières jusqu'à leur source n'était sûrement pas une tâche facile. Que ce soit en remontant le courant ou en le descendant, les portages étaient nombreux, parfois longs et difficiles. Comme l'attestent des témoignages historiques du XIX^e siècle, ainsi que la découverte d'un grand nombre de lieux d'occupation sur les berges du lac Jacques-Cartier (Chrétien, 2001), le trajet était néanmoins réalisable.

Sur les affluents faisant partie du sous-réseau hydrographique de la rivière Jacques-Cartier, 27 sites archéologiques ont été découverts, parmi lesquels 19 auraient une composante clairement associée aux Premières Nations (figures 6 et 7). Notons néanmoins qu'il s'agit toujours de petits assemblages, généralement de quelques dizaines de vestiges, toutes périodes confondues.

Tableau 6: Sites archéologiques du bassin inférieur de la rivière Jacques-Cartier.

Code Borden	Feuillet 1 : 50 000	Plan d'eau	Type d'intervention	Chronologie	Référence liée à la dernière intervention	No. ISAQ
CiEv-1	21 M/5	Petit lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Chrétien 2001	5136
CgEv-1	21 M/4	Lac Tantarie	Insp. Visuelle	Historique	Chrétien 2001	Ind.
CgEv-2	21 M/4	Lac Tantarie	Insp. Visuelle	Historique	Chrétien 2001	Ind.
ChEu-1	21 M/3	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Historique	Chrétien 2001	5133
ChEu-2	21 M/3	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Historique	Chrétien 2001	Ind.

Tableau 7 : Sites archéologiques du bassin supérieur de la rivière Jacques-Cartier.

Code Borden	Feuillet 1 : 50 000	Plan d'eau	Type d'intervention	Chronologie	Référence liée à la dernière intervention	No. ISAQ
CjEt-1	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Hist/Paléoh	Simard 1970a	4095
CjEt-2	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Simard 1970a	4096
CjEt-3	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Simard 1970a	4097
CjEt-4	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Hist/Paléoh	Simard 1970a	513
CjEt-5	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Simard 1970a	4098
CjEt-6	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Chrétien 2001	5147
CjEt-7	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Chrétien 2001	5143
CjEt-8	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Chrétien 2001	5144
CjEt-9	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Chrétien 2001	379
CjEt-10	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Historique	Chrétien 2001	5146
CjEt-11	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Chrétien 2001	5145
CjEt-12	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Hist/Paléoh	Chrétien 2001	5135
CjEt-13	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Chrétien 2001	Ind.
CjEt-14	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Historique	Chrétien 2001	Ind.
CjEt-15	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Chrétien 2001	5137
CjEt-16	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Chrétien 2001	Ind.
CjEt-17	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Historique	Chrétien 2001	Ind.
CjEt-18	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Chrétien 2001	Ind.
CjEt-19	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Chrétien 2001	5142
CjEt-20	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Chrétien 2001	5141
CjEt-21	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Hist/Paléoh	Chrétien 2001	5140
CjEt-22	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Paléohistorique	Chrétien 2001	5138

D'une longueur maximale de 11 kilomètres pour une largeur de 2 kilomètres, le lac Jacques-Cartier, principal plan d'eau de ce bassin hydrographique, draine à lui seul un territoire de plus de 200 km². Ses berges sont tantôt sableuses, tantôt rocailleuses. La morphologie de ce lac a cependant été sévèrement modifiée par la mise en place d'une digue en 1923.

Les mentions historiques de même que les vestiges archéologiques recueillis sur les berges du lac témoignent d'une fréquentation ponctuelle de ce cours d'eau (et par extension de la rivière qui évacue ses eaux) par des gens des Premières Nations dont l'identité n'est pas déterminable avant et après le contact avec les premiers Euro-Québécois. Parce qu'Yves Chrétien (2001) s'est contenté d'une rapide inspection visuelle des plages du lac Jacques-Cartier, même la découverte de 14 sites contenant en tout et pour tout moins de 100 objets ne constitue pas un témoignage significatif permettant de qualifier l'intensité de la présence humaine sur les berges de ce lac lors de la paléohistoire ou au cours de la période du Contact. Il n'est donc pas clair si la fréquentation de ce lac se faisait dans le contexte d'une traversée de la RFL ou seulement d'une exploitation occasionnelle de ce cours d'eau depuis le lac Saint-Jean.

L'occupation humaine telle que documentée par l'archéologie

Exception faite de quelques sites archéologiques sur les berges du lac Saint-Charles, donc à proximité de Québec, tous les autres assemblages archéologiques semblent témoigner d'activités ponctuelles, parfois même uniques. Trop souvent, toutefois, la superficie des sites n'est pas clairement connue et on ignore ce qu'il en est de leur réel contenu artéfactuel.

À ce jour, sur un axe de quelques kilomètres de largeur depuis le lac Saint-Charles au sud, en remontant la rivière Jacques-Cartier jusqu'au lac Jacques-Cartier, puis en prenant la rivière Pikauba avant de rejoindre la rivière Métabetchouane jusqu'à l'embouchure de la rivière du même nom au nord-ouest sur le lac Saint-Jean, 51 interventions et analyses de données archéologiques ont été réalisées. S'ajoutent à ces interventions officielles toute une série d'inspections visuelles effectuées par Fortin dans les années 1960 et 1970.

Les interventions consistaient principalement en inventaires archéologiques avec sondages, mais également en inspections visuelles, en surveillances et en quelques fouilles. À cette liste, il convient également d'adjoindre quelques études de potentiel archéologique réalisées dans le cadre de projets d'infrastructures (Langevin, 2012; Langevin *et al.*, 2004; Langevin *et al.*, 2001). Notons que l'essentiel de ces interventions et analyses de données a été effectué au cours des 20 dernières années, alors que le pic des publications sur le Sentier des Jésuites date d'avant cette période.

Certaines interventions couvraient de faibles superficies et répondaient généralement à la seule préoccupation du moment. La problématique derrière celles-ci était souvent micro-locale, visant à s'assurer que le ou les secteurs impactés par différents travaux d'infrastructures ou autres ne causeraient pas de dommages à la ressource

archéologique, si tant est que cette ressource soit présente. Une exception à cette règle a trait à la transformation de la route 175 en une route à quatre voies. Dans ce cas bien précis, le couloir de sondages couvrait pratiquement toute la longueur (nord-sud) de la réserve faunique des Laurentides (RFL), sur une largeur pouvant parfois atteindre près de 500 mètres.

Concernant les fouilles archéologiques, une vingtaine d'interventions pour lesquelles un permis archéologique fut demandé ont révélé des vestiges témoignant ici et là de la présence humaine le long du tracé présumé au cours des cinq derniers millénaires, soit entre 3000 av. J.-C. et 1950 ap. J.-C. (cartes 1 à 3).

Les données archéologiques provenant de la RFL demeurent par conséquent quantitativement limitées et tenter de dresser un cadre chronologique et culturel détaillé de la fréquentation ancienne de ce secteur constituerait un exercice prématuré. Néanmoins, certaines tendances semblent d'ores et déjà se dessiner.

- 1) Ainsi, pratiquement tous les sites paléohistoriques connus présentent une dominance, parfois nette, de matières premières lithiques dont la source se situe au nord des limites de la RFL ou encore à l'intérieur de la RFL elle-même. Cette situation suggère que les producteurs de ces assemblages étaient étroitement associés aux populations innues du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.
- 2) La petitesse des sites et leur répartition géographique, s'il s'avérait qu'elles soient représentatives de la réalité de l'occupation humaine au cours de la paléohistoire, suggèrent que la RFL est fréquentée depuis longtemps. Cette fréquentation aurait toujours été le fait de petits groupes en maraude le long des quelques principaux cours d'eau mentionnés précédemment. Ces déplacements auraient eu cours dans le cadre d'activités de prédation. Or, les assemblages en question présentent de très nombreuses similitudes avec les autres assemblages découverts en périphérie de la limite nord-ouest de la RFL, en particulier ceux se trouvant en bordure des lacs Métabetchouane et des Commissaires.
- 3) S'il y eut un moment où un axe de circulation « régulier » a traversé de part en part la RFL, ce serait au mitan du III^e millénaire avant aujourd'hui. En effet, des éléments caractéristiques de cette période ont été découverts tant au lac Saint-Charles qu'en bordure de la rivière Montmorency, sur le lac Jacques-Cartier et sur les berges du lac Métabetchouane. Outre ce moment, rien n'indique pour l'instant qu'un lien direct ait existé à un autre moment entre le secteur du lac Saint-Charles et le lac Saint-Jean, ce qui n'empêche nullement que des Premières Nations aient occasionnellement traversé de bord en bord la réserve faunique des Laurentides.
- 4) L'absence totale de céramique huronne-wendat ou de l'Iroquoisie laurentienne suggère elle aussi une occupation innue de l'intérieur des terres. En effet, alors qu'ils étaient présents sur les rives du Saguenay, au moins jusqu'à Chicoutimi, les Iroquoiens du Saint-Laurent semblent n'avoir jamais pénétré à l'intérieur des

terres au nord de Québec, se contentant d'exploiter les ressources en périphérie immédiate de la rivière Saguenay ou du fleuve Saint-Laurent. Quant à la céramique huronne-wendat présente sur quelques sites des basses terres du lac Saint-Jean, celle-ci arrivait indubitablement via la rivière Ashuapmushuan. Dans ce dernier cas, rien n'indique que les concepteurs, en l'occurrence des Huron-Wendats, amenaient eux-mêmes la poterie sur le bassin hydrographique du lac Saint-Jean.

En conclusion, si des indices archéologiques tendent à suggérer que la RFL, incluant le parc national des Grands-Jardins et le parc national de la Jacques-Cartier, a été fréquentée depuis des milliers d'années par des groupes humains, rien ne témoigne que cette circulation se faisait régulièrement, que ce soit avant le *xvi*^e siècle, au cours du *xvii*^e siècle, ou après cette période. Cette fréquentation s'inscrivait en fait dans le cadre d'activités de prédation à des moments précis dans l'année, au gré de pics alimentaires saisonniers, et non pas de la volonté de traverser ce territoire de part en part.

Trame historique et contingences environnementales

Une fois les données archéologiques concernant la fréquentation de la RFL à la fin de la paléohistoire prises en compte, considérons de quelles façons les Européens ont pu prendre acte de cette fréquentation et en voir les avantages.

Les motivations

Selon les « champions » de l'existence du chemin, l'utilisation régulière d'un axe de circulation trans-RFL par les Jésuites et/ou autres Européens au *xvii*^e siècle visait à faciliter le transport du bétail vers le poste de traite du lac Saint-Jean, dans la mesure où le tracé traditionnel plusieurs fois millénaire depuis Chicoutimi, via le lac Kénogami, présentait des problèmes quasiment insurmontables, en particulier l'hiver (Lefebvre, 2008).

Toujours selon eux, les animaux domestiques (en tant que réserve alimentaire et comme bête de somme) auraient été nécessaires pour le fonctionnement de « la ferme » du lac dans le dernier quart du *xvii*^e siècle et au début du *xviii*^e. Suivant des témoignages recueillis au début du *xix*^e siècle, 300 acres (1,2 km²) ou arpents (1,02 km²) de terres y auraient été en effet défrichés (Bouchard, 1995, p. 167). Reprenons chacun de ces arguments afin de les replacer dans leur contexte.

Longueur des tracés et facilité d'accès selon les saisons

Comparons les deux tracés, à savoir celui traditionnel du lac Kénogami depuis le poste de Chicoutimi, et celui de la RFL depuis la ville de Québec, via le lac Saint-Charles. Dans les faits, la distance à franchir pour les deux parcours n'est aucunement comparable. À vol d'oiseau, ce qui ne correspond aucunement à la réalité du terrain, la sente Québec-Métabetchouan serait d'environ 300 km, alors que la Chicoutimi-Métabetchouan est de tout au plus 90 km. Évidemment, s'il fallait considérer que le bétail et l'équipement pour faire fonctionner la ferme doivent

absolument provenir de Québec, l'avantage linéaire du trajet Chicoutimi-Métabetchouan ne tiendrait plus car il faudrait ajouter aux 90 km Chicoutimi-Métabetchouan, les 300 km (par bateau) entre Chicoutimi et Québec³ (figure 3).

Or, nous savons, à partir des données archéologiques provenant du site du poste de traite de Chicoutimi, qu'au moins au milieu du xviii^e siècle, on y élevait du gros bétail, peut-être du porc et possiblement du poulet (Martin Tremblay, communication personnelle, mars 2021). Se trouvait également à Chicoutimi une forge où il était possible de fabriquer les différents objets qui auraient été nécessaires au bon fonctionnement de la « ferme » de Métabetchouan. Dans un tel contexte, pourquoi faire venir ces ressources de Québec, ce qui aurait constitué un chemin de trois à quatre fois plus long? L'hypothèse de l'utilisation hivernale du sentier entre Québec-Métabetchouan pourrait être invoquée étant donné que le Saguenay est impraticable entre les mois de janvier et mars. Malgré tout, en admettant que le besoin incontournable⁴ en cheptel n'ait pas été prévu au cours de la saison estivale ou s'avère tout à coup nécessaire à la mission du Lac, ce bétail n'en demeure pas moins disponible à Chicoutimi, à distance bien moindre, le long d'un sentier traditionnellement pratiqué.

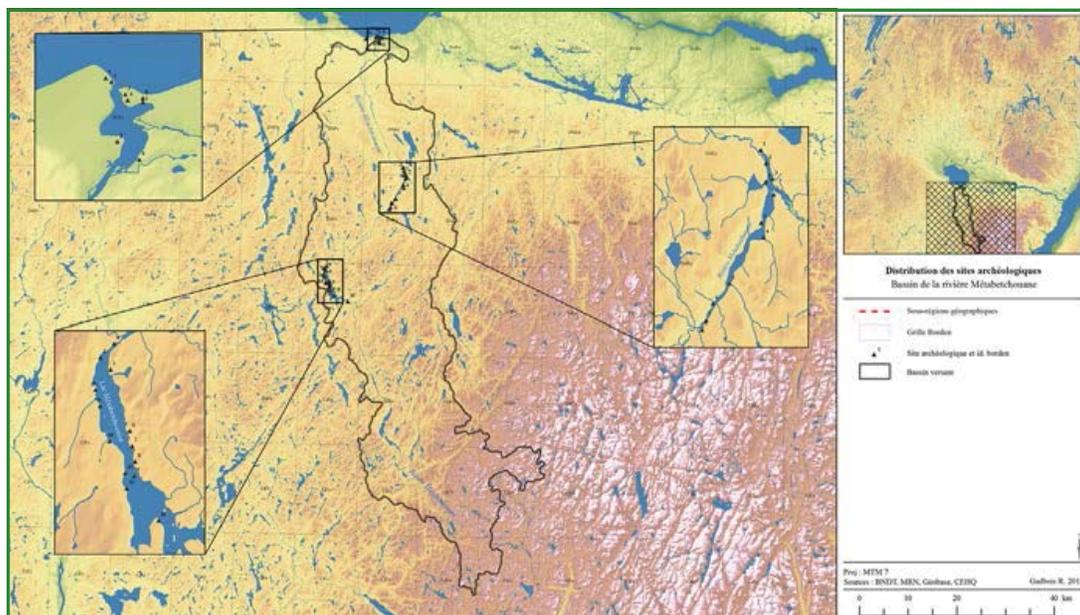


Figure 3 - Distribution des sites archéologiques, bassin de la rivière Métabetchouane.

- 3 Notons à ce sujet que de transporter des animaux de ferme par bateau ne constitue pas en soi une difficulté, ces animaux provenant, tout au moins pour la première génération, de la France sur une distance nettement plus longue que celle entre Québec et le Saguenay.
- 4 On doit également se poser la question de la nécessité d'avoir du bétail à Métabetchouan. L'utilisation la plus vraisemblable pourrait être celle du labour, l'apport en viande étant assuré pas les ressources non domestiquées. Si c'est le cas, il aurait été plus simple d'attendre le printemps, ce qui aurait permis d'éviter de devoir abriter et nourrir ces bêtes pendant tout l'hiver. D'autant qu'il n'est pas dit que la récolte de fourrage de l'automne précédent ait été prévue pour l'arrivée de ce bétail.

Outre la longueur linéaire de ce tracé, il convient également, pour fins de comparaison, de considérer les dénivelés auxquels auraient été confrontés les individus ayant emprunté l'un et l'autre des trajets (figure 4). Entre Chicoutimi et Métabetchouan, le dénivelé est d'environ 100 m. Au départ, de nombreux portages le long de la rivière Chicoutimi doivent être empruntés sur une distance d'environ 24 km. Notons que les berges de la rivière Chicoutimi sont généralement planes et présentent peu d'obstacles à des déplacements terrestres. Par la suite, la navigation par barge si on considère la présence d'animaux ou la randonnée pédestre se faisait sur une plaine jusqu'à la destination finale via le lac Kénogami, la rivière des Aulnaies et la rivière Belle-Rivière. Dans le cas du trajet de la RFL, on parle d'une pente ascendante d'environ 900 m depuis Québec jusqu'au lac Jacques-Cartier, puis d'une pente descendante d'environ 900 m également jusqu'à Métabetchouan pour un total d'au moins 50 portages sur des rivières pratiquement non navigables l'été. L'utilisation hivernale, si elle règle la question de la navigabilité ? les rivières étant pour l'essentiel gelées ?, n'en doit pas moins compter avec les mêmes dénivelés et les abondantes précipitations.

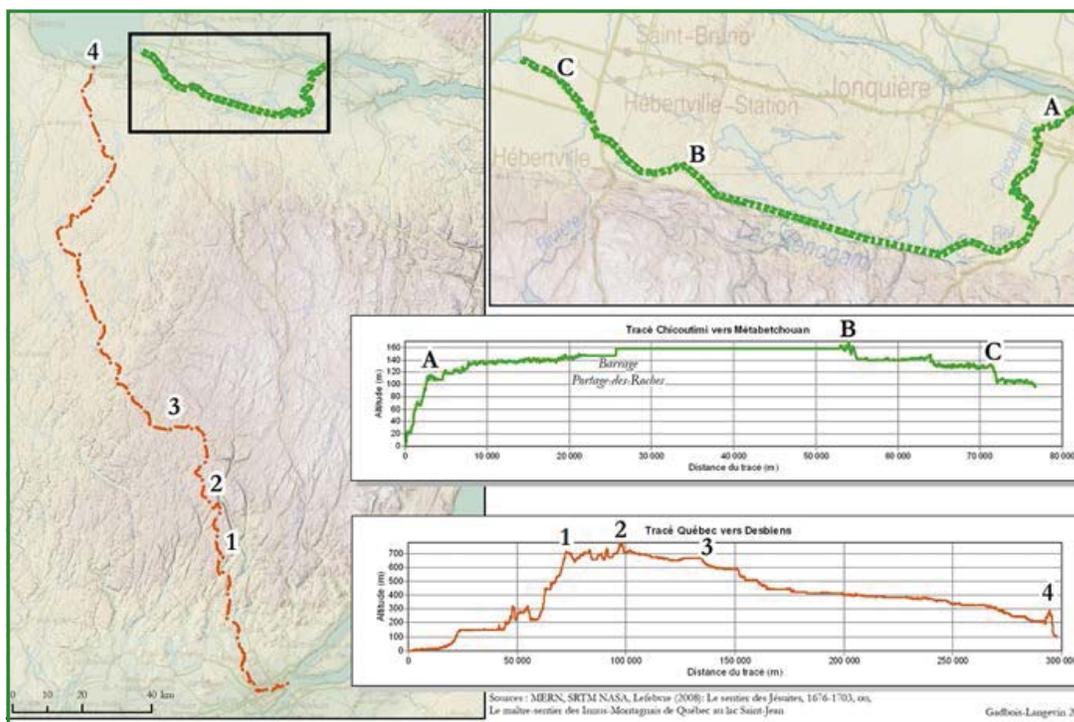


Figure 4 - Variations hypsométriques du tracé présumé du Sentier des Jésuites.

Conditions climatiques hivernales

S'il s'agissait d'un tracé hivernal, on doit en effet se poser la question de l'accumulation de neige, de la température et nécessairement des conséquences de ces conditions sur les « animaux de ferme » et les hommes. Car, rappelons-le, selon les défenseurs du Sentier des Jésuites, celui-ci aurait servi à transporter des animaux de ferme à Métabetchouan surtout au cours de la saison froide.

Or, dans les *Relations des Jésuites* et autres documents, on ne trouve nulle part de mention, et ce peu importe le trajet, de déplacements de bétail ou autres animaux de ferme l'hiver. Notons que de telles mentions sont également presque totalement absentes en ce qui concerne les autres saisons. Néanmoins, devant la rhétorique de déplacements hivernaux, il faut s'interroger tout naturellement sur les capacités physiologiques de ces animaux à affronter de telles épreuves, que ce soit la marche sur des sentiers de neige plus ou moins battus, ou encore des températures largement sous la barre du point de congélation. Se pose également la question de la nourriture qu'il faut pour soutenir ces bêtes lors de déplacements particulièrement énergivores qui, on le sait, pouvaient durer quelques semaines.

Nonobstant quelques possibles variations mineures au cours des derniers siècles, il est vraisemblable que les statistiques des précipitations et les comparatifs géographiques demeurent à peu près les mêmes. Ainsi, récemment, on dénote à la station météorologique de la forêt Montmorency des précipitations de neige de l'ordre de 135 cm en janvier. À ces précipitations qui s'accumulent au sol s'ajoutent les 218 cm de novembre et décembre, auxquels il faut encore ajouter 184 cm en février et mars pour un total d'environ 535 cm. En ce qui a trait aux températures quotidiennes moyennes, elles sont de -15,9 °C en janvier, les maxima diurnes et nocturnes pour le même mois se situant autour de -10° le jour et de -22° la nuit⁵. Notons que la station de la forêt Montmorency se situe dans la portion sud du tracé et que les données climatiques, tout au moins en ce qui concerne la température, sont encore plus froides à la hauteur du lac Jacques-Cartier.

Durant la même période, sur le tracé Chicoutimi-Métabetchouan, les différences sont nettement moindres entre les différents tronçons, le déplacement se faisant sur un tracé est-ouest, plutôt que sud-nord. Ainsi, à la station météorologique de Chicoutimi, pour la même saison, on parle de précipitations de l'ordre de 65 cm de neige en janvier (110 en novembre et décembre, 100 en février et mars) pour un total d'environ 275 cm. Quant à la température quotidienne moyenne, elle est de -15,7°, pour des maximum/minimum quotidiens de -10° le jour et de -21° la nuit⁶.

En conclusion, il ressort que les précipitations sont largement supérieures sur le tracé traversant la RFL, ce qui ajoute un niveau de complexité à une géographie plus accidentée. Quant aux températures, même si elles semblent similaires, rappelons que les moyennes indiquées dans le texte pour la RFL proviennent de la station Montmorency située dans la portion sud du territoire.

5 https://climat.meteo.gc.ca/climate_normals/results_1981_2010_f.html?searchType=stnProv&lstProvince=QC&txtCentralLatMin=0&txtCentralLatSec=0&txtCentralLongMin=0&txtCentralLongSec=0&stnID=5682&dispBack=0

6 https://climat.meteo.gc.ca/climate_normals/results_1981_2010_f.html?searchType=stnProv&lstProvince=QC&txtCentralLatMin=0&txtCentralLatSec=0&txtCentralLongMin=0&txtCentralLongSec=0&stnID=5889&dispBack=0

Les animaux et le froid

Selon différents auteurs supportant l'existence dudit Sentier des Jésuites, sa principale fonction aurait été de fournir une alternative hivernale intéressante au chemin Chicoutimi-Métabetchouan lorsque venait le temps de transporter des animaux domestiques. Dans la mesure où la domestication des bovidés, ovidés, caprinés et suidés lors du Néolithique il y a environ 12 000 ans s'est généralement accompagnée d'une tendance à la sédentarisation de ces espèces et du coup de la sélection progressive de caractères biologiques allant dans ce sens, il convient d'examiner les conséquences potentielles d'un long déplacement en territoire accidenté et isolé, pendant des saisons particulièrement froides avec un enneigement important au sol.

Les bovidés ont une certaine capacité d'adaptation en regard des déplacements et du climat. Ainsi, pour des bêtes élevées à l'extérieur, celles-ci se doteront d'un pelage d'hiver permettant de mieux résister à une température d'environ 0°. Or, à mesure que la température ambiante descend sous la zone thermoneutre, les bovins réagissent en augmentant leur rythme métabolique afin de produire davantage de chaleur corporelle. Pour produire de la chaleur, il faut soit s'alimenter, soit brûler du gras corporel. Pour chaque degré Celsius en deçà de la température critique inférieure, il y aura une augmentation d'environ 2 % des besoins énergétiques alimentaires des animaux. On peut dire que la situation devient critique aux environs de -8°, et ce, même pour les races les plus résistantes⁷.

L'hypothermie survient quand la température corporelle tombe bien en-deçà du niveau normal. Les vaches ne parviennent plus à rétablir leur température normale sans aide extérieure pour les réchauffer. Le plus souvent, toutefois, l'hypothermie se manifeste par un problème plus insidieux. Cette situation se produit quand les animaux sont soumis à une température environnementale plus froide que la température critique inférieure. Bien que l'animal ne présente pas alors de signes évidents d'hypothermie, ses besoins énergétiques d'entretien augmentent. Dans le cas d'une température de -12°, il conviendrait d'augmenter le ratio de nourriture de 20 %. Ces données ne valent par ailleurs que pour une bête immobile qui ne doit pas fournir d'efforts importants, comme se déplacer dans la neige.

En ce qui a trait au porc, parce qu'il n'a pas de pelage et ne transpire pas, il est très sensible aux températures et aux intempéries. Il bénéficie néanmoins de différents mécanismes qui lui permettent de s'adapter aux conditions de son environnement. Ces mécanismes, comportementaux et physiologiques, visent à maintenir la température interne stable. Néanmoins, lorsque les conditions sont extrêmes, le porc peut atteindre les limites de ses capacités régulatrices et ne plus suffire à produire ou à dissiper de la chaleur. Malgré tout, les porcs peuvent supporter des températures extérieures très basses s'ils disposent d'un abri qui les protège des

⁷ <https://www.animal-cross.org/les-animaux-et-le-froid/>;
<http://www.omafra.gov.on.ca/french/livestock/beef/facts/07-002.htm>

vents et de l'humidité⁸. Une litière épaisse et sèche constituée de paille leur est également d'une grande aide pour se protéger du froid. La ration des porcs exposés à de basses températures doit être augmentée parce qu'ils brûlent davantage de calories⁹. Évidemment, de telles conditions ne sont pas remplies lors d'une traversée forestière rudimentaire.

De façon générale, les porcs n'aiment pas monter ou descendre des pentes, mais ils aiment suivre le porc de tête lorsqu'ils voyagent en groupe. Si on incite le porc de tête à entrer dans l'endroit voulu, les autres suivront à condition de leur laisser le temps. Notons finalement que les porcs ne sont pas à l'aise lorsque confrontés à une lumière trop forte, ce qui est évidemment le cas dans un contexte hivernal avec réflexion du soleil sur la neige. Des déplacements dans un contexte hivernal en terrain accidenté paraissent par ailleurs peu probables et, surtout, très énergivores pour l'animal¹⁰.

Les moutons sont naturellement adaptés pour supporter de très basses températures, mais leur résistance au froid dépend de plusieurs facteurs : la race, l'âge, l'état de chair, l'état du pelage, etc. Le facteur le plus déterminant est sans doute l'état du pelage. Un mouton qui a une épaisse toison et qui est protégé de l'humidité pourra sans difficulté supporter des températures qui descendent en dessous de -15°. Dans un tel cas, il convient de fournir plus de nourriture et veiller à ce que les animaux accèdent à l'eau au moins deux fois par jour, ce qui n'est pas aisé dans le contexte de la RFL¹¹. Il faut s'assurer aussi de les mettre à l'abri du vent et de leur donner accès à des surfaces de repos sèches et pas trop froides (litière), toutes situations difficiles à trouver en pleine forêt.

Les caprinés (chèvres) sont moins armés pour affronter le froid que les bovins ou les ovidés. Un pelage fin et peu dense ainsi qu'une fine couche de graisse sous la peau empêchent l'animal de supporter de basses températures, sauf s'il a été habitué et si le froid s'installe progressivement. De la même façon que pour le mouton, la chèvre aura alors besoin d'un surplus de nourriture et d'eau fraîche. Elle aura également besoin d'un accès à des surfaces de repos sèches¹².

8 <https://groingroin.org/guide-du-cochon/sante-veterinaire-cochon-nain-vietnamien/cochon-est-il-bonne-sante-prevention-soins/>

9 https://www.agrireseau.net/porc/documents/liliane_chenard.pdf

10 <https://www.cpc-ccp.com/uploads/userfiles/files/BEA-Annex-4.pdf>

11 <https://www.animal-cross.org/les-animaux-et-le-froid/>

12 https://cdn.dal.ca/content/dam/dalhousie/pdf/faculty/agriculture/oacc/fr/AWTF/awtf-heat-stress-ruminants_f.pdf

Une Mission oui, un Poste oui, une Ferme ???¹³

Il n'est nullement dans notre intention de revenir sur les annotations historiques qui pourraient témoigner de l'importance des activités agricoles et d'élevage autour du poste de traite de Métabetchouan, celles-ci se limitant souvent à des bribes d'informations peu prolixes. Nous ne tenterons pas non plus de déterminer quels seraient ceux, des ecclésiastiques ou des marchands, qui auraient le plus contribué à cet effort.

Rappelons néanmoins que les fouilles effectuées au poste de traite de Chicoutimi, tête de pont de tous les postes de traite situés sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, et à celui de de la rivière Métabetchouane ont fourni nombre d'informations sur le régime alimentaire de ceux qui les opéraient, et ce, tant au cours du Régime français que durant le Régime anglais (Langevin, 2015; Langevin *et al.*, 2001; Piédalue *et al.*, 2020; Tremblay et Langevin n-d (a) et n-d (b); Tremblay, 2012).

Ainsi, à Chicoutimi, seulement depuis 2013, plus de 50 000 fragments osseux ont été recueillis dans les différentes sections du site. Tous ces fragments, ainsi que 20 000 autres amassés en 2004, ont été analysés et permettent donc de tirer des constats significatifs sur les espèces consommées, l'âge des animaux et même les techniques de préparation. Or, ce que ces analyses nous apprennent, c'est qu'au cours du Régime français et au tout début du Régime anglais l'essentiel de la nourriture consommée provient d'espèces sauvages, en particulier de petits ou moyens mammifères comme le lièvre et le castor. De fait, parmi tous les ossements, moins de 1% se sont assurément révélés être des restes d'animaux domestiques. En termes numériques, tous ces ossements n'ont permis de dénombrer que la présence de deux ou trois bœufs à Chicoutimi entre le début du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle, soit sur près d'un siècle. Pour cette même période, on aurait quelques porcs, chèvres ou moutons et de rares poulets. Évidemment, tout le site n'a pas été fouillé et il est certain que ces animaux ont été plus nombreux qu'il n'y paraît. Néanmoins, leur part dans l'alimentation, tel que le démontrent les fouilles, s'approche assurément de la réalité. Une réalité qui se situe en aval de la fermeture du poste de Métabetchouan, alors que les Euro-Québécois se sont bien mieux adaptés au territoire et qu'ils assurent une plus grande mainmise sur celui-ci. En effet, les fouilles effectuées annuellement depuis 2013, en plus de celles des années 1970, ont permis d'excaver l'essentiel des secteurs à forte concentration d'occupation, et ce tant pour la paléohistoire que pour les régimes français et anglais. Les ratios obtenus ne sauraient réellement changer, même si les fouilles archéologiques couvraient la totalité du site.

13 Même si le mot ferme est parfois utilisé dans la littérature historique, de même qu'on utilise le mot fermier pour qualifier le commis, il convient de rappeler que ce terme n'a pas la même signification qu'il a aujourd'hui. Ainsi, au XVII^e siècle, une ferme était une étendue de terre ou une propriété donnée à bail.

Les ossements du poste de traite de Métabetchouan, quoique moins nombreux, ont eux aussi été analysés. Au nombre d'environ 15 000, ces ossements, dont l'âge de plusieurs remonte à la paléohistoire et d'autres au ^{xx}^e siècle, ont révélé la présence anecdotique d'animaux domestiques qui composent moins de 0,1% de tous les ossements découverts (Laperrière-Desorc, 2018, p. 113 et 119). Ici aussi, la superficie couverte par les fouilles archéologiques, en particulier au poste français alors que ledit Sentier des Jésuites aurait été en activité, suggère que ces résultats (0,1%) sont représentatifs de la réalité alimentaire de ceux qui résidaient en ces lieux à cette époque.

Bref, après de multiples fouilles sur les lieux mêmes où se trouvaient les postes de traite de Chicoutimi et de Métabetchouan, rien n'indique la présence d'activités d'élevage à large, voire à petite échelle, d'autant plus que les quelques os découverts ici et là à Métabetchouan pourraient très bien provenir de sections d'animaux apportées sur place, ou encore d'animaux datant d'époques plus récentes.

La provenance de ces animaux pose elle aussi certaines interrogations quant à la logique de les faire parvenir via la RFL. En effet, quelques sources témoignent du fait que les animaux devant être acheminés aux postes du Roy au cours de la période française provenaient vraisemblablement de la ferme de seigneurie de La Malbaie (Tremblay, 1984, p. 192). Ramener ces bêtes à Québec avant de leur faire traverser la RFL, plutôt que de les expédier sur une embarcation remontant le Saguenay jusqu'au poste de Chicoutimi, constituerait un comportement énigmatique, voire illogique.

Questionnements et conclusions

En termes archéologiques, les nombreuses recherches effectuées depuis une vingtaine d'années témoignent d'une fréquentation ponctuelle de la RFL au cours de la paléohistoire et de la période du Contact par des gens des Premières Nations. Pour la plupart, les vestiges lithiques recueillis sur les sites du lac Saint-Charles et du lac Jacques-Cartier sont taillés sur des matières premières locales ou encore qui proviennent du nord du lac Saint-Jean et ne démontrent pas de déplacements sud-nord par des groupes de la vallée du Saint-Laurent. De fait, la principale voie de circulation sud-nord passerait par les rivières Métabetchouane et/ou Ouitachouan, via le Saint-Maurice, depuis le secteur de Trois-Rivières. Ceci ne signifie pas que le tracé Québec–Lac-Saint-Jean n'était jamais pratiqué durant la paléohistoire, mais seulement qu'il l'était rarement.

Plusieurs années de fouilles au poste de traite de Métabetchouan témoignent du peu d'activités de production alimentaire ayant eu lieu sur ce site. Sur des dizaines de milliers d'ossements, moins de 0,1 % appartiennent à des animaux domestiques. Par ailleurs, lors des différentes interventions archéologiques effectuées dans le secteur immédiat du lieu où se trouvait le poste de traite, n'a été découverte aucune trace de bâtiments de services, ou de meules et autres équipements qui pourraient témoigner de la présence d'une ferme en ce lieu (Laliberté et Lapointe, 1985; Laliberté et Moreau, 1988 et 1988a; Langevin, 2015; Langevin *et al.*, 2001; Simard, 1967 et 1970; Tremblay et Langevin, n-d (a) et n-d (b); Tremblay, 2012).

Sur un plan plus général, les données que nous avons traitées soulèvent des questionnements défavorables à l'usage du « Sentier des Jésuites ». Ainsi, quel intérêt y aurait-il eu à utiliser le chemin de la RFL qui était au moins trois fois plus long et nettement plus accidenté que celui partant du poste de traite de Chicoutimi? Et pourquoi déplacer du bétail ou d'autres animaux d'élevage en hiver? C'est pourtant bien l'avis exprimé par Tremblay (1970), Giroux (1977) et d'autres qui plaident pour l'existence de cette sente, estimant qu'il s'agit avant tout d'un chemin d'hiver pour amener du bétail et de gros objets¹⁴ nécessaires aux activités de la « mission du Lacq ». Or, on l'a mentionné, ces animaux résistent mal au froid. Les déplacements sur la neige par des animaux non ferrés relèvent de l'exploit et entraînent toutes sortes de complications. Parmi celles-ci se trouvent la nécessité d'ériger des abris secs lors des arrêts nocturnes, un apport nutritif rehaussé de plus de 20 %, l'accessibilité fréquente à des sources d'eau liquide, etc. Toutes des conditions requises afin d'assurer le bien-être minimal des animaux. Les coûts d'un tel déplacement et le risque de perdre des bêtes déjà rares et onéreuses paraissent dès lors démesurés par rapport aux « avantages », si tant est qu'il y en ait, de privilégier ce chemin aux dépens de celui de Chicoutimi.

Enfin, convenons qu'autant dans les *Relations des Jésuites* publiées annuellement entre 1632 et 1672 que dans les relations inédites de 1672 à 1679 et dans celles du père Laure entre 1720 et 1730 (Jones, 1889), voire dans le Second registre de Tadoussac (Bélanger, 1972), il n'est aucunement question d'un passage à travers la RFL ou encore d'une ferme à Métabetchouan, ce qui peut paraître surprenant compte tenu du fait que ces relations sont notamment destinées à propager en Europe une image éminemment favorable du travail des Jésuites dans l'immense forêt canadienne. Du moment où on élimine l'apport en ressources domestiques alimentaires, il convient de se questionner sur la logique messianique d'un tel passage forestier qui contournerait les missions de Tadoussac et de Chicoutimi, nettement plus stratégiques que celle de Métabetchouan qui, faut-il le rappeler, ne fut active, lors du Régime français, que pendant environ un quart de siècle, soit de 1676 à environ 1703 (Tremblay, 2012).

Au final, notons qu'encore au XIX^e siècle, la traversée de la RFL par des commissaires ou autres individus en mal de sensation, souvent accompagnés de guides hurons-wendats ou innus, s'avérait périlleuse, voire désastreuse à bien des occasions, et ce, sans même la présence de bétail qui aurait ralenti le rythme de déplacement (Anonyme, 1850; CERHS, 1968 et 1968a; Davenport, 1872). Alors...

14 Nous n'avons pas cru bon d'insister sur cet aspect dans le texte. S'il semble peu probable suivant notre argumentaire que des animaux puissent se déplacer dans la neige à travers la végétation sur des terrains escarpés, le transport d'objets hors normes dans un tel contexte semble tout aussi illogique. Pourquoi en effet favoriser un chemin plus long que celui de Chicoutimi-Métabetchouan et pourquoi attendre l'hiver pour transporter ces objets qui auraient très bien pu être déplacés en barge lors de la saison estivale sur le lac Kénogami et franchir ainsi la moitié du chemin à faire.

Références

- Anonyme (1850). *Survey Made by Mr. Blaiklock: of territory between Quebec and Lake Saint John*. Lovell & Gibson.
- Arsenault, D. (2001). *Site rupestre à pétroglyphes de la rivière Pikabau. Rapport de la visite au site à pétroglyphes de la rivière Pikabau (DbEu-1), canton Plessis, à l'été 2001*, Projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami (textes réunis par Érik Langevin), Hydro-Québec. Chicoutimi, QC : Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi.
- Larouche, L. (1972). *Le Second Registre de Tadoussac, 1668-1700, Transcription*, Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Bouchard, R. (1994). *Le Chemin des Jésuites : Études préliminaires pour un projet d'aménagement de l'ancien sentier*, Chicoutimi, QC : Dossier de recherches historiques présenté à la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean.
- Id. (1995). *Le dernier des Montagnais de la préhistoire au début du XVIII^e siècle. Vie et mort de la nation Ilnu*, Chicoutimi, QC.
- Id. (2000). « Le sentier des Jésuites : de l'histoire... ou des histoires », *Saguenayensia*, 42 (4), 46-49.
- Id. (2000a). « Le chemin des Jésuites : de Métabetchouan à Québec », *Saguenayensia*, 42 (4), 49-53.
- Centre d'études et de recherches historiques du Saguenay [CERHS] (1968). *Exploration du Saguenay 1828*, Chicoutimi, QC : Séminaire de Chicoutimi.
- Id. (1968a). *Pressions pour ouvrir le Saguenay 1829-1836*, Chicoutimi, QC : Séminaire de Chicoutimi.
- Chrétien, Y. (2000). *Le projet de la cabane d'automne. Premières interventions archéologiques sur les anciens territoires de chasse hurons*, Wendake, QC : Conseil de la Nation huronne-wendat, rapport inédit.
- Id. (2001). *Inventaires archéologiques 2001 sur les anciens territoires de chasse huron*, Wendake, QC : Conseil de la Nation huronne-wendat, rapport inédit.
- Davenport, Mrs. (1872). *Journal of a Fourteen Day's Ride Through the Bush from Quebec to Lake St. John*, Quebec, QC: Daily Mercury.
- Fédération québécoise du canot et du kayak [FKCQ] (1999). *Carte générale des parcours canotables du Québec*, Montréal, QC : 2^e édition.
- Fortin, J.-H. (1968a). *Sites du lac Métabetchouan (MN), Tamahish de Kishisink. Les Iroquois au lac Métabetchouan*, Chicoutimi, QC : Société d'archéologie du Saguenay.
- Id. (1970). *Lettre à l'honorable Gabriel Loubier, Ministre de la Chasse et de la Pêche*, Dossier 2274, pièce n° 3, Fonds de la Société historique du Saguenay.
- Id. (1970a). *Lettre à M. Marc Hardy, Ministère du Tourisme*, Dossier 2274, pièce n° 3, Fonds de la Société historique du Saguenay.
- Id. (1972). *Le journal de Joseph Laurent Normandin, en 1732, Métabetchouan*.
- Giroux, T.-E. (1977). *De Québec au Lac-Saint-Jean ou Sentiers des Laurentides*, Publication de la Société historique du Saguenay, 32. Chicoutimi, QC : Édition Science Moderne.
- Histoire plurielle (2007). *La construction du sentier des Jésuites. En tant que référence paysagère : Mythes et réalités*, Québec, QC : Histoire plurielle.

Références (suite)

- Jones, A. E. (1889). *Mission du Saguenay. Relation inédite du R.P. Laure, S.J., 1720 à 1730*. Documents rares ou inédits (1), Montréal, QC : Archives du collège Ste-Marie.
- Laliberté, M. et Lapointe, C. (1985). *Inventaire archéologique des berges de la rivière Métabetchouane, Lac-Saint-Jean*, Québec, QC : Ministère des Affaires Culturelles.
- Laliberté, M. et Moreau, J.-F. (1988). *DcEx-1, un site traditionnel d'échange sur les berges du lac Saint-Jean*, Chicoutimi, QC : Ministère des Affaires Culturelles/Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi.
- Id. (1988a). *DcEx-1 : les résultats de la campagne de fouille de 1987*, Chicoutimi, QC : Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi.
- Langevin, É. (1995). *Le Sentier des Jésuites: Rêve ou réalité?* Chicoutimi, QC : Essai de synthèse archéologique et ethnologique, Inédit.
- Id. (2000). « Le Sentier des Jésuites : de l'histoire... ou des histoires », *Saguenayensia*, 42 (3), 26-31.
- Id. (2012). *Haute-Côte-Nord et bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Bilan des connaissances archéologiques*, Montréal, QC : Ministère de la Justice du Québec, service du contentieux.
- Id. (2015). *Un fjord, une rivière, un lac et des ruisseaux. Variabilité culturelle paléohistorique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay*, Montréal, QC : PhD dissertation, Département d'anthropologie, Université de Montréal.
- Langevin, É. et Émard, B. (2003). « Pikauba : Histoire d'une rivière...sans histoire? », *Archéologique (X)*, 26-31.
- Langevin, É., Dionne, H., Longuépée, H., Tremblay, É. et Moreau, J.-F. (2004). *Étude de potentiel archéologique. Réserve faunique des Laurentides, Parc des Grands Jardins et Parc de la Jacques-Cartier. Zone d'étude et corridor de la route 175*, Document soumis au Service du soutien technique, Directions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Québec, Ministère des Transports du Québec. Chicoutimi, QC : Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi.
- Langevin, É., Girard, J. et Moreau J.-F. (2001). *Inventaire archéologique de l'automne 2000*, Chicoutimi, QC : Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi.
- Id. (2001a). *Étude de potentiel archéologique*, Chicoutimi, QC : Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi.
- Langevin, É., Girard, J., Fortin, M.-J., Rioux A. et Moreau J.-F. (2001b). *De nouvelles fouilles sur le site DcEx-1. Intervention de l'été 2000, Embouchure de la rivière Métabetchouane, Lac-Saint-Jean*, Rapport soumis au Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane. Chicoutimi, QC : Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi.
- Laperrière-Désorcy, L.-V. (2018). *L'exploitation faunique au site BiFk-5 : étude zooarchéologique des restes squelettiques mammaliens*, Montréal, QC : Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Département d'anthropologie.
- Leblanc, M. (1991). « À la recherche du chemin des Jésuites : le voyage d'exploration de Blaiklock, en 1847 », *Saguenayensia*, 33(4), 25-27.
- Id. (1995). « De Québec au Lac-Saint-Jean en 1863 : Péripéties et difficultés d'une expédition d'arpentage », *Saguenayensia*, 37(2), 15-21.
- Id. (1995). « Misère et aventure sur le chemin de Québec », *Saguenayensia*, 37(3-4), 40-49.

-
- Id. (2000). « Les chemins du Saguenay–Lac-Saint-Jean : chronologie des étapes de construction », *Saguenayensia*, 42(2), 10-21.
- Lefebvre, L. (2008). *Le Sentier des Jésuites, 1676-1703 ou le Maître-Sentier des Innus-Montagnais de Québec au lac Saint-Jean*, Montréal, QC : Histoire Québec.
- Normandin, J.-L. (1732). *Journal du voyage que Joseph Laurent Normandin a fait dans le Domaine du Roy en Canada depuis le Poste de Chicoutimi jusqu'aux limites de la hauteur des terres en 1732*, Ottawa, ON : Archives publiques du Canada.
- Piédalue, G., Langevin, É, Gagné, J. et Gadbois R. (2020). *Fouille archéologique de l'été 2019. Intervention archéologique sur le site du Poste de traite de Chicoutimi (site DcEs-1). Année 2019*, Rapport soumis à la municipalité de Saguenay. Chicoutimi, QC : Laboratoire d'archéologie de l'UQAC.
- Rousseau, G. (1986). *Parc de la Jacques-Cartier, étude de potentiel et inventaire archéologique*, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Rapport inédit.
- Simard, R. (1967). *Rapport préliminaire, site M, rivière Métabetchouan, Lac-Saint-Jean, été 196*, Chicoutimi, QC : Société d'archéologie du Saguenay.
- Id. (1970). *Le site de Métabetchouan, lac Saint-Jean. Rapport préliminaire*, Chicoutimi, QC : Société d'archéologie du Saguenay.
- Id. (1970a). *Notes sur les sites du lac Jacques-Cartier*, Chicoutimi, QC : Société d'archéologie du Saguenay.
- Id. (1974). *Reconnaissance archéologique au lac aux Écorces, été 1974*, Chicoutimi, QC : Société d'archéologie du Saguenay.
- Tremblay, M. (2012). *DcEx-1: Typologie et distribution spatiale du matériel archéologique historique sur le site de l'ancien poste de traite français de Métabetchouan*, Chicoutimi, QC : Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi.
- Tremblay, R. et Langevin É. (n-da) : *Fouilles de l'été 2001 sur le site DcEx-1. Chambord, Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, QC : Laboratoire d'archéologie, UQAC et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane.
- Id. (n-db) : *Fouilles de l'été 2002 sur le site DcEx-1. Chambord, Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, QC : Laboratoire d'archéologie, UQAC et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane.
- Tremblay, V. (1970). « Le chemin des Jésuites », *Saguenayensia*, 12 (5), 109-119.
- Id. (1970). « Le chemin de Québec », *Saguenayensia*, 12 (5), 117-119.
- Id. (1970a). « Le chemin des Jésuites », *Saguenayensia*, 12 (5), 109-116.
- Id. (1978). « La route Québec-Saguenay », *Saguenayensia*, 20 (6), 142-147.
- Id. (1984). *Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870*, Chicoutimi, QC : Société historique du Saguenay.